



Groupe Scolaire
Jeanne d'Arc
Saint Anselme

Sous contrat
d'association avec :



Site de Saint Anselme
0271074w – 0271282x
11 rue Leprévost de
Beaumont
Tél : 02.32.43.15.03
Fax : 02.32.45.21.06

Site de Jeanne d'Arc
0271448c
19, rue de la Charentonne
27300 Bernay
Tél : 02.32.43.14.64
Fax 02.32.43.76.66

**Notre établissement
est habilité à recevoir
la taxe d'apprentissage**
Renseignez-vous
02.32.43.14.64
www.asponline.org



Qu'est-ce que c'est ?

Même si le latin est **une option facultative**, elle demeure **une discipline** à part entière (2h/semaine en 5^e, puis 3h/semaine en 4^e et 3^e) et repose sur **un engagement** de l'élève et de sa famille pour une durée de trois ans.

Pour qui ?

Tous les élèves peuvent faire du latin. Il faut cependant prendre en compte le travail supplémentaire qui est demandé : apprentissage des leçons et exercices.

A quoi ça sert ?

Le latin est avant tout une discipline que l'on peut choisir pour **découvrir une autre langue et une autre civilisation**. Mais c'est aussi **une matière pluridisciplinaire** ; c'est-à-dire qu'elle se décline en plusieurs compétences qui touchent de nombreuses autres disciplines. Il s'agirait presque d'une boîte à outils dont l'élève dispose pour le reste de sa scolarité.

1- AU COLLEGE :

L'apprentissage des fonctions et des conjugaisons de la langue française est largement renforcé par l'étude de la grammaire latine.

L'étude des grandes civilisations antiques (les romains, les grecs, les gaulois, les germains et les celtes) contribue à l'apport culturel des élèves et favorise l'ouverture d'esprit et la tolérance.

L'apprentissage du vocabulaire latin et son rapport à l'étymologie des mots de la langue française permet d'améliorer considérablement l'orthographe des élèves et offre un moyen de compensation aux élèves dyslexiques.

La logique et la rigueur scientifique sont travaillées lors des exercices de traduction.

L'étude des grandes œuvres d'art romaines favorise l'esprit critique et permet de retrouver les résurgences de la culture antique dans les œuvres européennes.

Lors du passage du DNB, l'élève se verra gratifié de quelques points bonus pour l'obtention de son diplôme.

2- AU LYCEE :

La discipline s'articule autour de trois grands axes : la traduction d'œuvres authentiques, l'étude littéraire de ces œuvres, l'histoire des arts.

Chaque objet d'étude de la discipline est mis en parallèle avec les grands axes abordés en histoire-géographie, en éducation civique et en français.

Le latin se présente alors comme une matière complémentaire à ces trois disciplines. Il apporte le socle culturel nécessaire à la compréhension des textes et approfondit la méthodologie du commentaire dont devront faire preuve les élèves pour les épreuves anticipées du baccalauréat.

Au baccalauréat, les élèves devront présenter à l'oral les textes qu'ils auront étudiés lors de l'année de terminale et se verront gratifiés d'une note coefficient 3.